

N°22-407

ARRÊTÉ DU MAIRE PRESCRIVANT L'ÉVALUATION COMPORTEMENTALE D'UN CHIEN

Le Maire de la commune de SAINTE-GENEVIÈVE-DES-BOIS,

VU le code rural, et notamment l'article L.211-14-1,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L.2212-1 et L.2212-2,

VU la loi n°2007-297 du 05 mars 2007 relative à la prévention de la délinquance, et notamment son article 26,

VU la loi n°2008-582 du 20 juin 2008 renforçant les mesures de prévention et de protection des personnes contre les chiens dangereux,

VU le rapport d'intervention n°15/2022 de la Police Municipale relatif à la morsure de chien survenue le 12 juin 2022,

CONSIDÉRANT, le sentiment d'insécurité et de dangerosité résultant de morsures occasionnées par l'animal, le 12/06/2022 survenues à Place Roger PERRIAUD à l'encontre du chien Wendy DELAPORTE.

CONSIDÉRANT, qu'il y a lieu de faire procéder à un examen de l'animal par un vétérinaire évaluateur comportemental.

ARRÊTE,

ARTICLE 1 : Madame Nathalie DELATTRE, demeurant 28 Avenue des Écoles Savigny-sur-Orge 91600, détenteur du chien dénommé MELY née le 02/06/2016, de race Malinois, femelle, identifié sous le numéro 250269606681576 est mise en demeure de faire procéder à l'évaluation du dit chien avant le 15 juillet 2022.

ARTICLE 2 : Madame Nathalie DELATTRE, informe dans les meilleurs délais Monsieur le Maire de l'identité du vétérinaire qu'elle a choisi sur la liste départementale ci-jointe.

ARTICLE 3 : Les résultats de l'évaluation comportementale seront communiqués au Maire par le vétérinaire.

ARTICLE 4 : La totalité des frais d'évaluation y compris les éventuels frais supplémentaires liés à une évaluation comportementale sont à la charge de Madame Nathalie DELATTRE.

ARTICLE 5 : Le Maire et la commissaire de Police de Sainte-Geneviève-des-Bois, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera transmis au Préfet.

Fait à Sainte-Geneviève-des-Bois,

Le 22/06/2022,



Frédéric PETITTA

Maire de Sainte-Geneviève-des-Bois

Président de Cœur d'Essonne Agglomération